

EMD école de management est un organisme d'éducation à la vie des affaires qui inscrit la personne humaine au coeur de son projet éducatif.

La dimension internationale est une partie intégrante de son enseignement et ce du fait de l'environnement mondialisé des diverses organisations économiques qui accueillent ses étudiants et ses futurs diplômés, de l'ouverture d'esprit que procure la mobilité internationale à ses étudiants et de l'enrichissement intellectuel et humain dont bénéficient les étudiants et les enseignants au contact de leurs pairs lors de périodes de mobilités sortantes comme entrantes.

Cette dimension se concrétise entre autre à travers ses enseignements orientés vers l'environnement européen et mondial, à travers son corps professoral composé de personnes de multiples nationalités ou encore par la mise en oeuvre d'une politique incitant les étudiants à la mobilité d'études et de stage, à l'accueil d'étudiants étrangers ou par une politique d'incitation auprès des professeurs pour qu'ils participent à des programmes d'échanges internationaux.

Titulaire de la Charte Universitaire Erasmus, l'EMD école de management s'appuie sur les recommandations et orientations de la Commission Européenne pour développer une politique d'amélioration continue de ses actions pédagogiques au service de ses étudiants et pour garantir une haute qualité dans la mise en oeuvre des diverses mobilités d'études, de stage ou d'enseignement.

L'EMD école de management favorise la mobilité internationale de ses étudiants en les accompagnant dans la constitution du parcours qui sera réalisé dans l'institution d'accueil ou dans la mise en oeuvre de la mobilité de stage au sein d'une entreprise européenne. De plus l'EMD école de management s'engage à ce que les périodes de mobilité dont le bilan est conforme à ce qui avait été convenu entre l'étudiant, le partenaire européen et l'EMD soient pleinement reconnues comme constitutives du parcours pédagogique de l'étudiant et autorisent de ce fait la délivrance de crédit d'études.

Participant pleinement à la mobilité internationale l'EMD école de management accueille en son sein des étudiants provenant de diverses institutions et s'engage à assurer une égalité en les considérant comme membre à part entière de la communauté constituant l'EMD et conformément à ce qu'exige l'égalité de dignité de toute personne. Un accompagnement spécifique leur est proposé avant et pendant leur période de mobilité au sein de l'EMD. L'ensemble des documents administratifs leur permettant de faire reconnaître cette période au sein de leur institutions d'origine leur sera délivré conformément aux exigences liées à la Charte Universitaire Erasmus.

L'EMD école de management voit dans la mobilité du personnel enseignant un vecteur fort d'amélioration du contenu de son offre pédagogique. Cette mobilité enseignante doit permettre de décloisonner l'enseignement de matières qui relèvent d'un intérêt certain pour l'économie de la connaissance européenne. La mise en place de la mobilité enseignante permet aussi d'harmoniser les syllabus de cours et oeuvrer vers la mise en place de parcours pédagogiques communs entre institutions.

Cette mobilité enseignante créatrice d'échanges entre institutions autorise la venue de professeurs et professionnels européens et ainsi permet de faire bénéficier des étudiants qui sont objectivement exclus de la mobilité étudiante (de part la nécessité de concilier études et vie professionnelle ou études et vie familiale) d'un enseignement de dimension européenne.

La politique de mobilité des enseignants doit être un fort levier d'amélioration de la qualité des enseignements délivrés aux étudiants, de renforcement des échanges de professeurs entre institutions et de constitution d'accords de partenariats et de projets de coopération entre ces mêmes institutions.

De manière résumée il convient donc d'indiquer :

- la stratégie européenne poursuivie par l'EMD école de management place les recommandations et orientations formulées dans la Charte Universitaire Erasmus au centre des aspects internationaux de sa pédagogie ;
- les orientations et recommandations formulées au sein de la Charte Universitaire Erasmus sont considérées par la Direction de l'EMD école de management comme des leviers d'amélioration continue permettant de mettre en oeuvre un niveau d'excellence pédagogique le plus élevé possible ;
- l'accueil et l'envoi d'étudiants au sein d'institutions partenaires fait l'objet d'un accompagnement spécifique visant à garantir une haute qualité de la mobilité et une pleine reconnaissance des périodes de mobilité ;
- la formation du personnel enseignant et la participation de ce personnel à des échanges académiques doivent permettre

la constitution de partenariats de recherche entre institutions sur des champs où ces institutions ont une expertise et \*  
relevant de domaines intéressant l'économie européenne de la connaissance.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'EMD école de management s'appuie sur les échanges initiés par ses professeurs lors de séminaires, colloques, sessions de formation ou encore publications communes pour mettre en place des projets européens de coopération inter institutionnel.

Ces projets visent à initier la mise en commun de ressources pédagogiques dans des domaines dans lesquels l'EMD et ses partenaires disposent d'une expertise déjà avancée ; les objectifs visés consisteront à atteindre avec les partenaires le niveau d'excellence le plus élevé possible en matière d'harmonisation pédagogiques (syllabus et méthodes), de recherches académiques communes (méthodologie et partage des résultats) et sur la réalisation de cursus harmonisés permettant la délivrance de diplômes communs.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'EMD école de management s'appuie sur les actions de coopérations et d'échanges pour soutenir la politique d'amélioration continue de ses actions en matière de pédagogie, de recherche et in-fine sur la qualité de ses diplômés. Reconnaisant déjà l'intégralité des périodes de mobilités internationales effectuées l'EMD a identifié 9 points clefs pour son développement et en lien avec les objectifs définis dans le document européen "Soutenir la croissance et les emplois - un projet pour la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur en Europe".

L'EMD école de management attend de sa participation aux programmes européens 2014 - 2020 les résultats suivants :

- 1/ un doublement du nombre de ses étudiants en mobilité d'études ou de stage dans les cinq prochaines années, une attention particulière sera portée aux étudiants potentiellement issus de milieux à revenus modestes en orientant prioritairement vers eux les différentes aides dont ils peuvent bénéficier et par une information ciblée des facilités dont ils peuvent bénéficier en matière d'assurance, de logement et de déplacement ;
- 2/ une croissance de 30% des cours assurés par des professeurs ou professionnels exerçant en dehors du territoire national pour que la totalité des étudiants qui suivent leurs études en alternance (cursus école / entreprise) bénéficient d'un enseignement européen pour au moins 10% de leur temps d'interface pédagogique ;
- 3/ un doublement au cours des cinq prochaines années des étudiants inscrits dans des cursus délivrant un double diplômes avec une institution européenne ou extra européenne ;
- 4/ que 10% des étudiants proviennent de territoires extra nationaux ;
- 5/ un accroissement de 50% dans les trois prochaines années des contenus pédagogiques mis en ligne et accessible aux étudiants, anciens élèves et partenaires professionnels ;
- 6/ le suivi d'au moins une action de formation dans un cadre européen pour chacun des membres de son corps professoral permanent et ce dans les cinq années qui viennent ;
- 7/ d'intégrer au sein du Conseil d'orientation pédagogique de l'EMD - organe distinct du Conseil d'administration et se prononçant sur les contenus des cursus - au moins 20% de professionnels exerçant en dehors du territoire national et ce afin d'améliorer l'adéquation des contenus pédagogiques avec leurs attentes ;
- 8/ développer et mettre en oeuvre un accord européen de coopération inter institutionnel en s'appuyant sur les échanges inter personnels initiés par ses professeurs lors de programmes de recherches ou d'échanges ;
- 9/ développer au sein de ses locaux un incubateur permettant à de jeunes entrepreneurs issus de l'EMD ou d'une des institutions étrangères partenaires de mener à bien leur projet de création d'entreprise et de bénéficier des expériences, expertises et conseils des membres de la communauté EMD.

Ces 9 objectifs mesurables permettent à l'EMD de poursuivre sa recherche permanente de l'excellence académique au service des étudiants et des entreprises

